

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 17/05/2019

Date convocation : 13/05/2019

Date affichage : 13/05/2019

**Nombre de membres :**

<b>en exercice :</b>	<b>19</b>	<i>L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept mai à dix-huit heures et</i>
<b>présents :</b>	<b>13</b>	<i>cinq minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est</i>
<b>absents excusés représentés</b>	<b>5</b>	<i>réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de</i>
<b>absents :</b>	<b>1</b>	<i>Monsieur BOURNEL Pierre, Maire.</i>
<b>de votants :</b>	<b>18</b>	

**PRESENTS**

M. BOURNEL Pierre

Mme MONNIER Aline

M. TRIJOLET-LASSUS Tony

Mme WISNIEWSKI Anne

M. CARME Jean

Mme DZALIAN Irène

Mme DA COSTA OLIVEIRA Valérie

M. BERTET Jean-Marie

M. BARTHELEMY-GRAMS Laurent

M. ARNAUD Elie

M. GENOVESI Alain

Mme BOUVET Nicole

M. PION Jean-Paul

**ABSENTS EXCUSES  
REPRESENTES**

Mme CHARUE Jeannine (pouvoir donné à M. BOURNEL Pierre)

M. WEGBECHER Franck (pouvoir donné à M. TRIJOLET-LASSUS Tony)

Mme PAPILLON Françoise (pouvoir donné à Mme DZALIAN Irène)

M. FABRE Michel (pouvoir donné à M. BERTET Jean-Marie)

Mme GUESDON Cécile (pouvoir donné à M. GENOVESI Alain)

**ABSENTE**

Mme RIFFARD Yolande

Les conditions du quorum sont réalisées.

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent BARTHELEMY-GRAMS

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h05.

ORDRE DU JOUR

**PROCES VERBAL**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2019

**ADMINISTRATION GENERALE**

- Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Médoc : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant
- Autorisation de prise en charge des frais de mise en place d'antennes paraboliques pour les tranches 1 à 3 du Lotissement des Pins de l'Océan

- Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition d'un local permettant d'assurer le fonctionnement de l'antenne de Soulac du Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Médoc Atlantique

#### **URBANISME/GESTION DU DOMAINE COMMUNAL/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

- Procédure rectificative engagée par la commune concernant la parcelle CL 42 appartenant à Monsieur Gérard CAVIGNAC
- Modalités de vente et fixation du prix des terrains de la 8<sup>ème</sup> tranche du lotissement Les Pins de l'Océan
- Application du Régime Forestier de la parcelle AI 37
- Distraction du régime forestier de plusieurs parcelles forestières
- Autorisation de signature d'une convention avec le Conseil Départemental pour la réalisation d'un aménagement de sécurité sur la RD 101
- Autorisation de signature d'une convention avec le Conseil Départemental pour la réalisation d'un aménagement de sécurité sur la RD 102
- Autorisation de signature de l'avenant n°1 à la convention de rejet pour la collecte et le transport des eaux usées des lotissements Océan 1 et 2 de la commune de Vensac

#### **FINANCES/COMMANDE PUBLIQUE/SUBVENTION/DSP**

- Versement des subventions d'équilibre du budget principal au budget annexe Transport Scolaire
- Budget Commune – Décision Modificative n°1
- Budget Annexe Transport – Décision Modificative n°1
- Budget Annexe Forêt – Décision Modificative n°1
- Budget Annexe Camping – Décision Modificative n°1
- Budget Annexe Lotissement 7<sup>ème</sup> tranche – Décision Modificative n°1
- Budget Annexe Lotissement Layguebasse – Décision Modificative n°1
- Budget Annexe Lotissement Mini-golf – Décision Modificative n°1
- Budget Annexe Eau et Assainissement – Décision Modificative n°1
- Budget Annexe SPANC – Décision Modificative n°1
- Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget principal 2019 (annule et remplace la délibération n°10-2019 du 18/01/2019 suite à une erreur matérielle)



#### **Sujet retiré à l'ordre du jour**

- Autorisation de prise en charge des frais de mise en place d'antennes paraboliques pour les tranches 1 à 3 du Lotissement des Pins de l'Océan

Le retrait du sujet à l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.



## DECISIONS

Douze décisions ont été prises par Monsieur le Maire, depuis le dernier Conseil Municipal, dans le cadre des délégations qui lui sont accordées, en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code des Collectivités Territoriales :

- DC N°13/2019 portant sur la modification du montant de l'encaisse de la régie de recettes du camping municipal fixé à 20 000€.
- DC N°14/2019 portant attribution du marché de travaux de rénovation de courts de tennis en béton poreux à l'entreprise SARL STPM pour un montant de 53 428,00€ HT.
- DC N°15/2019 portant attribution du marché de fourniture de gaz propane à l'entreprise ANTARGAZ FINAGAZ pour un prix de la tonne de gaz, TICPE comprise, fixé à 653,55€ HT.
- DC N°16/2019 portant signature d'un avenant n°1 au marché de travaux d'aménagement d'un espace collaboratif dans l'ancien Office de Tourisme – Lot n°10 « Electricité/chauffage/ventilation » avec l'entreprise SMES pour un montant de 6 999,30€ HT portant le prix du marché à 25 108,35€ HT.
- DC N°17/2019 portant attribution du marché de gestion globale et (re)construction des installations d'éclairage public à l'entreprise CITÉOS, le prix forfaitaire pour la maintenance et la vérification annuelles des prises pour les illuminations étant fixé à 32 275,79€ HT.
- DC N°18/2019 portant attribution du lot n°03 « Bardage bois/escalier en bois » du marché de travaux d'aménagement d'un espace collaboratif dans l'ancien Office de Tourisme à l'entreprise SARL BOURSEAU ET FILS pour un montant de 15 402,50 € HT.
- DC N°19/2019 portant demande d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC), d'un montant de 18 284,00 €, pour la création de plusieurs ralentisseurs sur la voirie communale.
- DC N°20/2019 portant attribution de la vente d'un GIRO-FORESTIER à M. Frédéric VIGNEAU pour un montant de 450,00 € TTC.
- DC N°21/2019 portant signature d'une convention relative à la réalisation par le SDIS33 des opérations de contrôle sur les Points d'Eau Incendie (PEI) publics et à la gestion administrative des PEI privés, pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction.

- DC N°22/2019 sollicitant une aide départementale pour la création de plateaux surélevés sur la RD N°101 à hauteur de 9 600,00 € (plafond de subvention).
- DC N°23/2019 sollicitant une aide départementale pour la création d'un plateau surélevé sur la RD N°102 à hauteur de 9 600,00 € (plafond de subvention).
- DC N°24/2019 (annule et remplace DC N°19/2019) portant demande d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC), d'un montant de 18 284,00 €, pour la création de plusieurs ralentisseurs sur la voirie communale et la rénovation de deux courts de tennis en béton poreux.



### PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 mars 2019 est soumis au vote du Conseil Municipal.

**Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.**



### ADMINISTRATION GENERALE

#### 98-2019 - DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL MEDOC

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE que :**

- Monsieur Tony TRIJOULET-LASSUS est désigné en qualité de délégué de la Commune au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Médoc,
- Monsieur Laurent BARTHELEMY-GRAMS est désigné en qualité de délégué suppléant. Il siègera en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Tony TRIJOULET-LASSUS

#### 99-2019 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL PERMETTANT D'ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ANTENNE DE SOULAC DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) DE MEDOC ATLANTIQUE

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition des parties communes de la Résidence pour Personnes Âgées (RPA) permettant d'assurer le fonctionnement de « l'antenne de Soulac » du relais assistantes maternelles de Médoc Atlantique.

## URBANISME/GESTION DU DOMAINE COMMUNAL/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### 100-2019 - PROCÉDURE RECTIFICATIVE ENGAGÉE PAR LA COMMUNE CONCERNANT LA PARCELLE CL 42 APPARTENANT À MONSIEUR GERARD CAVIGNAC

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous actes nécessaires afin de rétablir Monsieur Gérard CAVIGNAC dans son droit de propriété

### 101-2019 - MODALITES DE VENTE ET FIXATION DU PRIX DES TERRAINS DE LA 8<sup>E</sup> TRANCHE DU LOTISSEMENT LES PINS DE L'Océan

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de vendre les terrains de la 8e tranche Les Pins de l'Océan selon les modalités décrites ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la vente de ces terrains
- **CHARGE** Monsieur le Maire des formalités nécessaires ainsi que de la publicité de cette procédure
- **DÉCIDE** de vendre les terrains à 120 euros / m<sup>2</sup> prix (TTC) les 45 lots de la 8e tranche du lotissement Les Pins de l'Océan
- **APPROUVE** le principe de TVA sur la totalité et non sur la marge en précisant que les déclarations de TVA seront effectuées trimestriellement
- **DIT** que le prix de vente sera indexé à l'évolution du taux de TVA en vigueur
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mettre en vente les lots
- **SIGNE** les actes sous-seing privés avec les personnes intéressées
- **SIGNE** les actes de vente dès que les travaux de viabilisation seront achevés

### 102-2019 - APPLICATION DU RÉGIME FORESTIER DE LA PARCELLE AI 37

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appliquer le Régime Forestier à la parcelle AI 37
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'ensemble des documents relatifs à cette application

### 103-2019 - DISTRACTION DU RÉGIME FORESTIER DE PLUSIEURS PARCELLES FORESTIÈRES

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à distraire du Régime Forestier les parcelles CO 230, CL 106, AR 45 et AR 46

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'ensemble des documents relatifs à ces distractions

**104-2019 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA REALISATION D'UN AMENAGEMENT DE SECURITE SUR LA RD101**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département de la Gironde pour la réalisation de plateaux sur l'emprise de la RD 101, dans l'agglomération de MAYAN

**105-2019 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA REALISATION D'UN AMENAGEMENT DE SECURITE SUR LA RD102**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département de la Gironde pour la réalisation de plateaux sur l'emprise de la RD 102, dans l'agglomération de VENDAYS

**106-2019 - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE REJET POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES EAUX USEES DES LOTISSEMENTS OCEAN 1 ET 2 DE LA COMMUNE DE VENSAC**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°01 à la convention de rejet pour la collecte et le transport des eaux usées des lotissements Océan 1 et 2 de la commune Vensac

**FINANCES/COMMANDE PUBLIQUE/SUBVENTIONS/DSP**

**107-2019 - VERSEMENT DES SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le virement de subventions d'équilibre du Budget Principal vers le Budget Annexe Transport Scolaire, comme détaillé ci-dessus
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget 2019
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision

#### **108-2019 - BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOpte** la décision budgétaire modificative n°1 du Budget Principal de la commune ci-dessus exposée

#### **109-2019 - BUDGET ANNEXE TRANSPORT – DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOpte** la décision budgétaire modificative n°1 du Budget Annexe Transport ci-dessus exposée

#### **110-2019 - BUDGET ANNEXE FORET – DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOpte** la décision budgétaire modificative n°1 du Budget Annexe Forêt ci-dessus exposée

#### **111-2019 - BUDGET ANNEXE CAMPING – DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOpte** la décision budgétaire modificative n°1 du Budget Annexe Camping ci-dessus exposée

#### **112-2019 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 7EME TRANCHE – DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOpte** la décision budgétaire modificative n°1 du Budget Annexe Lotissement 7<sup>ème</sup> tranche ci-dessus exposée

#### **113-2019 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LAYGUEBASSE – DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOpte** la décision budgétaire modificative n°1 du Budget Annexe Lotissement Layguebasse ci-dessus exposée

#### **114-2019 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MINIGOLF – DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOpte** la décision budgétaire modificative n°1 du Budget Annexe Lotissement Minigolf ci-dessus exposée

**115-2019 - BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOpte** la décision budgétaire modificative n°1 du Budget Annexe Eau et Assainissement ci-dessus exposée

**116-2019 - BUDGET ANNEXE SPANC – DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOpte** la décision budgétaire modificative n°1 du Budget Annexe SPANC ci-dessus exposée

**117-2019 - AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2019 (ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°10-2019 DU 18/01/2019 SUITE A UNE ERREUR MATERIELLE)**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Monsieur le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2019 avant le vote du budget primitif 2019, les dépenses d'investissements susvisées dans la limite des plafonds indiqués

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h32.**